



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

En remerciement de leur dévouement, le conseil municipal a décidé d'offrir un cadeau aux 2 institutrices qui quittent l'école de Choussy pour rejoindre celle de Oisly.

Les tarifs cantine pour la rentrée 2020-2021 restent inchangés, soit Repas « enfant » : **2.75 €** et Repas « adulte » : **5.10€**.

Pour des raisons de sécurité, le conseil municipal a décidé l'ajout de points d'éclairage public sur la Route de la Gittonnière (coût 2 112.25€ HT, soit **2 534.70€ TTC**) et sur la Rue St Germain (coût 4 090.25€HT, soit **4 908.30€ TTC**).

L'entreprise BRUN est chargée de la réfection de la toiture au-dessus des classes (coût 8 342.20€ HT, soit **10 010.64€ TTC**).

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de la Fertièrre seront réalisés par l'entreprise SERVA TP pour un montant de 34 878.25€ HT, soit **41 853.90€ TTC**.

Le Rapport sur les Prix et la Qualité du Service 2019 de l'assainissement collectif, service géré par la commune est approuvé lors de la séance. Il est disponible en Mairie et sur le site :

www.services.eaufrance.fr

Le conseil municipal émet un avis favorable au dossier déposé par le SMIEEOM pour l'exploitation d'une plateforme de broyage des déchets verts.

Les représentants de la commune au sein de l'ATD 41 sont : M. Michel HERMELIN (titulaire) et M. Thierry GOSSEAUME (suppléant).

La Commission « Voirie » se réunit le **samedi 4 juillet 2020 à 8h00** pour la sécurisation de la Rue St Germain.

Fait et affiché à CHOussy, le 3 juillet 2020

Le Maire,
Thierry GOSSEAUME